

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 46 (1998)

**Artikel:** Retour à Genève d'un important manuscrit d'Henri Estienne  
**Autor:** Reverdin, Olivier  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728391>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

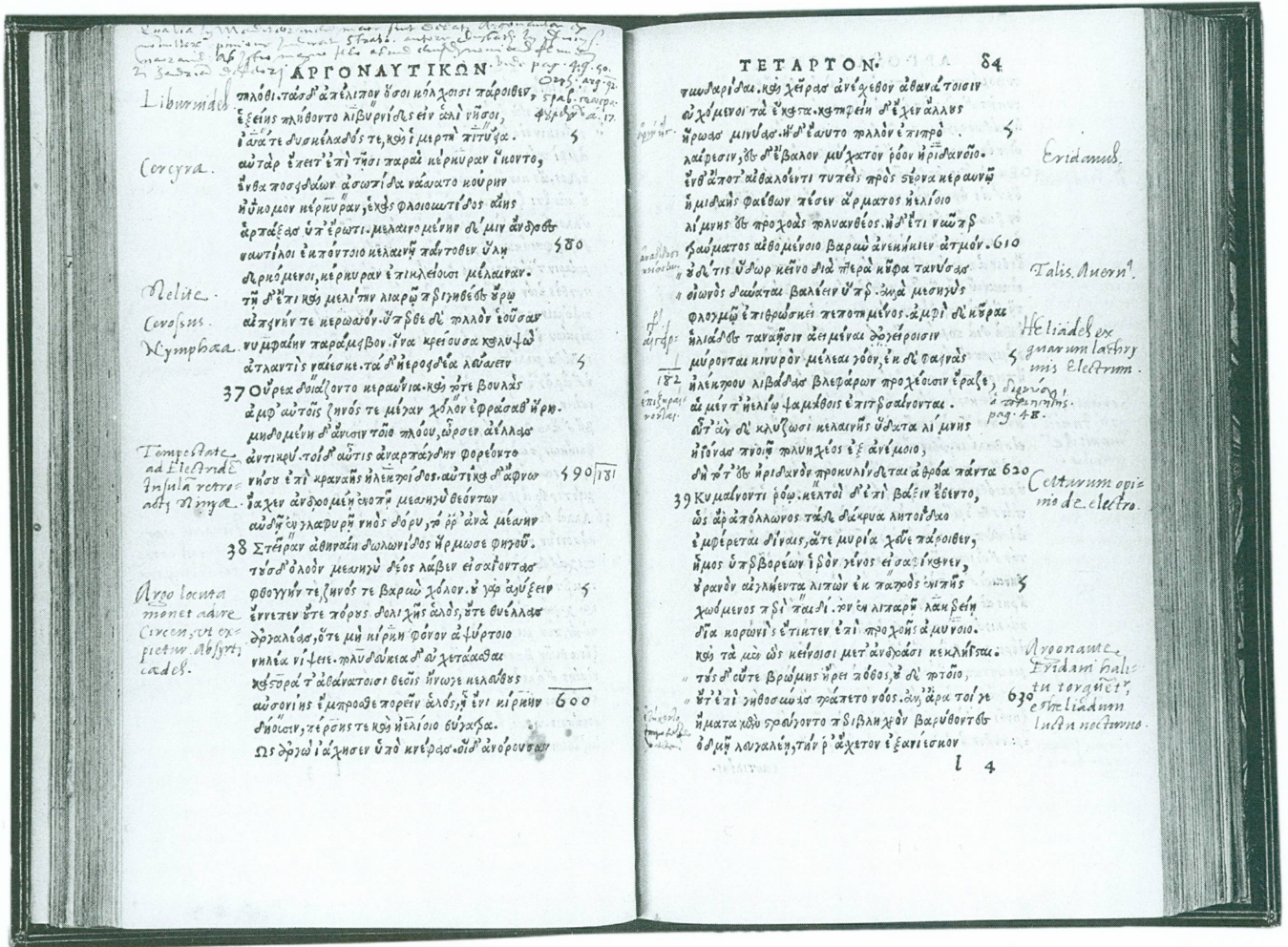
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# RETOUR À GENÈVE D'UN IMPORTANT MANUSCRIT D'HENRI ESTIENNE

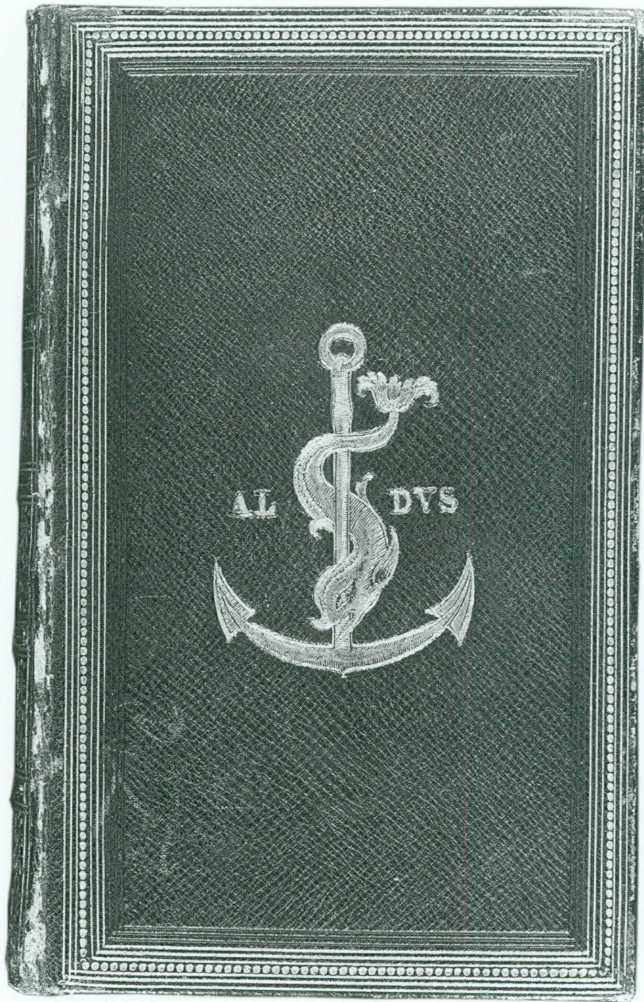
Par Olivier Reverdin



1. Chant IV, vers 563 à 622, de l'édition aldine annotée par Henri Estienne, narrant la remontée, par la Nef Argo, de l'Eridanos (le Pô) jusqu'à sa jonction avec le Rhodano (le Rhône). Les notes d'Estienne résumant et commentent le récit. Dans les marges, la numérotation n'est pas encore tout à fait celle de l'édition de 1574, conservée depuis; les noms propres sont quant à eux destinés à l'établissement d'un index (voir la fig. 3).

En 1997, avec une aide financière de la Société Académique, la Bibliothèque publique et universitaire a fait une importante acquisition: celle d'un exemplaire de l'édition aldine (Venise 1521) des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, dont les marges, les bas de page et les interlignes sont couverts de notes de la main d'Henri Estienne, qui s'était servi de cet exemplaire pour préparer sa propre édition des *Argonautiques*, sortie de presse, à Genève, en 1574.

Ce précieux manuscrit a été découvert par un Hollandais, collectionneur d'éditions grecques et latines du XVI<sup>e</sup> siècle, M. P.J.M. Willems. Philologue classique, M. Willems a enseigné les langues anciennes au Gymnase de Wassenaar, ville côtière située dans le voisinage immédiat de Leyde, dont l'université est, depuis plus de quatre siècles (elle a été fondée en 1575), un des hauts lieux de l'humanisme. Ayant constaté que le manuscrit qu'il avait découvert et acheté



2. Plat de la reliure moderne (XIX<sup>e</sup> s. probablement) de l'édition aldine d'Henri Estienne, avec la marque des Aldes en or

était d'Henri Estienne, il a estimé que sa place était à Genève, et il a proposé à la Bibliothèque publique et universitaire de le lui revendre, ce que celle-ci a accepté après avoir fait procéder à une expertise.

En 1566, Henri Estienne avait imprimé, à Genève, un volumineux *in-folio*, intitulé *Poetae Graeci principes heroici carminis*, formé de deux tomes, comprenant plus de mille cinq cents pages, et composé en « Grecs du Roi »<sup>1</sup>. On le considère justement comme un chef-d'œuvre typographique. Il contient, à peu de chose près, l'ensemble des poèmes grecs composés en hexamètres dactyliques ou en distiques élégiaques, à commencer par l'*Iliade*, l'*Odyssée*, les autres poèmes attribués à Homère, ceux d'Hésiode, les *Argonautiques* d'Orphée, les *Idylles* de Théocrite, de Bion et de Moschos, les *Hymnes* de Callimaque, les *Phénomènes* d'Aratos et les

*Alexipharmaca* de Nicandre, enfin un grand nombre de poèmes, parmi lesquels ceux de Colouthos, de Triphydore, de Théognis, de Solon, de Tyrtée, de Mimnerme et ceux qu'on attribuait à Musée, à Orphée... En revanche, on n'y trouve ni les *Argonautiques* d'Apollonius, ni les fragments des *Posthomericæ* de Quintus de Smyrne, qui racontent la prise de Troie, ni un certain nombre de poèmes didactiques composés en hexamètres dactyliques, notamment les *Cynégétiques* d'Oppien.

Dans les notes qui occupent la fin du volume, Estienne s'en explique: «*Apollonium Rhodium, Quintum Smyrnaeum, Oppianum certo consilio omisi*» (c'est de propos délibéré que j'ai écarté Apollonius de Rhodes, Quintus de Smyrne, Oppien). Comment interpréter les mots *certo consilio*? Estienne a-t-il estimé que l'inclusion de ces trois poètes dans son *in-folio* le ferait éclater? Ulrich Fugger<sup>2</sup>, dont il était à l'époque l'imprimeur, a-t-il refusé les crédits nécessaires? Faut-il chercher une autre cause?

Pour ce qui est d'Apollonius de Rhodes, la réponse ne fait pas de doute. Estienne disposait, pour les *Argonautiques*, de l'édition aldine, ainsi que, dans la riche bibliothèque que son père, Robert Estienne, avait fait transporter de Paris à Genève, de l'édition princeps établie par Jean Lascaris sur la base de manuscrits conservés à la Bibliothèque Laurentienne, et imprimée à Florence en 1496 par Lorenzo d'Alopa<sup>3</sup>. Considérant sans doute ces éditions comme insuffisantes, il avait décidé d'en produire une nouvelle, et il s'était mis au travail. N'ayant ni les loisirs ni les moyens de consulter les principaux manuscrits, dont les plus importants se trouvaient en Italie, il se rabattit sur les éditions dont il disposait, et se fia à son exceptionnelle connaissance de la langue grecque pour les corriger.

En 1566, année pendant laquelle parurent ses *Poetae Graeci principes*, il devait déjà être au travail, ou, du moins, avoir procédé aux études préliminaires. Dans son exemplaire de l'édition aldine, le début de l'année 1568 est mentionné à plusieurs reprises. En février, «avec la grâce de Dieu» (θεῶ χάριτι), il a achevé la lecture et du poème et des scholies qui l'accompagnent; le 1<sup>er</sup> mars, son index des vers et des poètes cités dans les scholies est au point. Ainsi, moins de deux ans après la sortie de presse des *Poetae Graeci principes*, son édition d'Apollonius est prête; mais il faudra attendre encore six ans pour qu'elle soit mise en vente (probablement à la Foire de Francfort, au printemps 1574). Pourquoi?

Dans l'épître dédicatoire à l'humaniste hollandais Gerhard Falkenburg, il s'en explique: «*Meam de Apollonii editione fidem longo post tempore libero, mi Falkenburgi. Imo sat cito (dices) si sat bene*» (j'ai mis longtemps, cher Falkenburg, à

I N D E X.

104. 120. 124. 155.	Itby cum Gigantibus et Saloniibus. 40. 41.
Archa. 7. 19.	Argonautarum hyphazium aduocata. 226.
Arce regina Alcinoi deor. 197. pro Medea et Argo nautia orat. 199.	Argonautarum praecipuorum gona Idy. 118. diu mij. 119.
Arcthyra. 5.	Argonautia monstrum e mari editum, profectio ma tempus indicat. 20.
Arctiade fontia iuxta dra co. 150.	Argona Lynceum. 6.
Arctia Inſ. 94. 95.	Argona portua. 184. 220.
Arctua. 56. 58.	Argua. 98. 99. Arctori dra. 15.
Argantonia mona. 46.	Argua ad uiam pro Argo nautia. 117.
Argostri uirg. 95.	Argua fabae. 2. 5. 9.
Argo nautia a Phalad uet Argo fabricata. 2. 5. 118.	Arguadum in inoia f. 140.
Argo nautia loquitur. 181.	Arguadum uelicta a Thespo hydia Inſ. 175.
Argo nautia fabricatio. 15.	Arguadum corona interſta uelata. 14.
Argo nautia humilia gestant pice uoluntur dice Argo= nautia. 211.	Arguadum ope ſeruat Thespoia. 143.
Argo Pharia. 10. 21.	Arguadum uelicta a Thespo hydia Inſ. 175.
Argonia Aphite. 24.	Arguadum corona interſta uelata. 14.
Argonauta ad Pharaa proſecti. 188. 196.	Arguadum ope ſeruat Thespoia. 143.
Argonauta ad Somnia in uicem facientia ab hercule uocantur. 34.	Arguadum uelicta a Thespo hydia Inſ. 175.
Argonauta Colegia pratio fundunt. 177.	Arguadum corona interſta uelata. 14.
Argonautarum in Phara bus diſſiſſa. 205.	Arguadum ope ſeruat Thespoia. 143.
Argonautarum cum Hebru nibus pugna. 58.	Arguadum uelicta a Thespo hydia Inſ. 175.

I N D E X.

Asterion. 2.	Boera filij. 9. 63. alati.
Asteria. 7.	214.
Asterodora. 114.	Boera filij ab Asterio capi, me. 51. corinthij appi. 60.
Astragalarum ludia. 109.	Boera filij. 9. 63. alati.
Astypalata. 88.	Boera filij. 9. 63. alati.
Atalanta haſta. 51.	Boera filij. 9. 63. alati.
Atthianantia campus. 74.	Boera filij. 9. 63. alati.
Atthanaa. 99. 115. 118.	Boera filij. 9. 63. alati.
Attho mona. 24.	Boera filij. 9. 63. alati.
Augra. 7. Delij f. 118.	Boera filij. 9. 63. alati.
Auguria praephrasie. 139.	Boera filij. 9. 63. alati.
Aulicy antem. 90.	Boera filij. 9. 63. alati.
Auroar deſcriptio. 151.	Boera filij. 9. 63. alati.
In Auroarum uelati Ge gonauta. 184.	Boera filij. 9. 63. alati.
Auripoy. 225.	Boera filij. 9. 63. alati.
Aurolyca. 91.	Boera filij. 9. 63. alati.
Aurone Auro impta. 74.	Boera filij. 9. 63. alati.
Aurilianonia non Geaſi dora. 64.	Boera filij. 9. 63. alati.
Bacchi per Indiam et Thibae profecti. 89.	Boera filij. 9. 63. alati.
Bacchiada. 205.	Boera filij. 9. 63. alati.
Bacchiada. 54. corinthij pro occiſo regis antea	Boera filij. 9. 63. alati.
Argonauta pugna. 58.	Boera filij. 9. 63. alati.
Bacchiada Argonautin doniti. 83. 84. 85.	Boera filij. 9. 63. alati.
Bacchiada. 69. 103.	Boera filij. 9. 63. alati.
Bacchiada ſacrato. 45.	Boera filij. 9. 63. alati.
Bacia. 5.	Boera filij. 9. 63. alati.
Bellaria fl. 85.	Boera filij. 9. 63. alati.

3.

Henri Estienne avait prévu, et rédigé, un index des noms propres, mais il a renoncé, sans doute faute d'argent, à l'imprimer. Le manuscrit est annexé à son exemplaire de l'édition aldine.

me libérer de ma promesse concernant Apollonius, mais, tu en conviendras, encore à temps si cette édition est bonne). Quelle est la raison de ce retard? Estienne en donne une, qui n'est pas la bonne, en l'attribuant à la peine qu'il a prise pour assortir le texte d'une ponctuation appropriée: «Praesertim verò dedi operam ne ea quam in illo μεγαλογραμματω poetarum principum opere praestiteram circa interpunctionem, hic desideraretur. Ut autem paruum non est hic in interpungendo labor... satis nosti.» (La cause principale [de ce retard], c'est surtout le mal que je me suis donné pour que, dans cette œuvre majeure de ce prince des poètes, la ponctuation soit irréfutable. Et, tu le sais, ce travail n'est pas petit...).

En réalité, la cause de ce long retard est tout autre. Il est dû aux difficultés financières dans lesquelles Estienne se débattait. En 1572, après de longues années d'efforts et de

déboires, il avait achevé l'impression de son *Thesaurus linguae Graecae*, qui forme, avec ce qui est en quelque sorte son complément, les *Glossaria duo. De atticae linguae seu dialecti idiomatis comment[arius]*, imprimés dans le même format et selon les mêmes normes, cinq volumes *in-folio*, comprenant quelque cinq mille pages imprimées en petit corps sur deux colonnes. On en connaît le tirage: 2 275 exemplaires, ce qui est beaucoup pour l'époque, imprimés sur deux papiers différents<sup>4</sup>. En outre, la même année, les œuvres complètes de Plutarque, en grec et en latin (treize volumes *in-8°*), dans lesquelles les *Vies* et les *Œuvres morales* sont classées dans un ordre qui a toujours été respecté depuis, sortaient également de ses presses. Estienne s'était ruiné pour se procurer le papier nécessaire, pour le *Thesaurus* et pour Plutarque, et pour payer ses ouvriers. Criblé de dettes, il se débattait dans la misère.

Un texte impressionnant témoigne de cette situation, qui durait depuis plusieurs années. En 1570, ses deux frères Charles et Robert, qui vivaient à Paris, se rendirent à Genève pour tenter d'obtenir leur part de l'héritage de Robert Estienne. Charles, qui mendiait dans les rues, fut expulsé et disparut. Robert, malade, mourut la même année. Henri non seulement n'avait pu lui donner l'argent qu'il revendiquait, mais n'avait pas assisté à son enterrement. Il fut, de ce fait, convoqué par le Consistoire. Voici ce qu'on lit dans le Registre de cette institution ecclésiastique :

« Henry Estienne appelé pour l'inhumanité exercée à l'endroit de Robert son frère naguere decédé, et pour luy avoir refusé de l'ayder mesme sur l'argent quil luy devoit encore que le terme ne fust pas eschu? Respond avoir esté malade, comme son frère et luy a assité de ce quil a peu comme de chaponeaux, poussins et aultres viures: luy mesme ne vit de provisions et achepte ses viandes d'ung repas à l'aultre et par ce n'a les moyens d'auoir auance de l'argent. Confesse bien aussi ne s'estre trouvé à l'enterrement de son dict frère, parcequ'il estoit lors en volonté d'aller faire baptiser son enfant à Viry. Ledict Estienne admonesté de la durté dont il a usé à l'endroit de son frère, quoiqu'il ait sceu dire, a esté ainsi renvoyé au jugement de Dieu.»<sup>5</sup>

Ce texte prouve qu'au moment où il annote l'édition aldine d'Apollonius (printemps 1568), Henri Estienne, depuis plusieurs années, est un homme aux abois. La peste, en 1569, l'avait privé de son meilleur soutien: Laurent de Normandie<sup>6</sup>. Il n'était plus en mesure de commander du papier aux moulins du pays de Gex, ni de payer ses ouvriers. Telles sont les vraies raisons pour lesquelles il tardait à faire sortir de presse son Apollonius. Mais ces raisons, il ne pouvait les consigner dans une épître dédicatoire. C'est bien pourquoi il attribue au soin qu'il a pris pour ponctuer le texte des *Argonautiques* le retard de sa sortie de presse.

La situation de Genève à l'époque explique, elle aussi, ce retard. La peste et la guerre accablaient la cité, entourée de toutes parts, depuis que Berne avait évacué le Chablais, le Genevois et le Pays de Gex, par les terres du Duc de Savoie, qui cherchait par tous les moyens à étouffer la ville et à s'en emparer. Seule, la voie lacustre était ouverte. Aussi les envois d'Estienne à la foire de Francfort (leur principal point de vente) étaient transportés par bateau jusqu'à Morges ou à Vidy, qui se trouvaient en terre bernoise (Berne avait conquis le Pays de Vaud en 1536). Une rupture de charge permettait d'acheminer les marchandises jusqu'à Orbe ou à Yverdon, d'où, par l'Orbe, le Lac de Neuchâtel, la Thielle, le Lac de Bièvre, l'Aar, le Rhin, et, en remontant sur une courte distance, le Main, on atteignait Francfort. Pour autant que le voyage se déroulait sans encombre, ce qui n'était pas toujours le cas. Par une lettre

d'Estienne à Crato de Kraftsheim, conservée à Breslau et publiée en 1835 par F. Passow<sup>7</sup>, nous apprenons que la cargaison qu'Henri Estienne destinait à la foire (du printemps 1575 sans doute) de Francfort a été engloutie par l'Aar à la hauteur de Soleure. Il est vraisemblable que l'édition d'Apollonius, sortie de presse l'année précédente, ait fait partie de cette cargaison, avec, probablement, des exemplaires du *Thesaurus* et de Plutarque.

Tout cela ne signifie pas qu'Estienne négligeait la ponctuation! En 1566, année où parurent les *Poetae principes* et l'*Anthologia (sive Florilegium diversorum epigrammatum in septem libros divisum)*, il faisait connaître à son public<sup>8</sup> les *Notae sibi peculiares* (notes qui lui étaient propres) qu'il utiliserait désormais dans les textes qu'il publierait, *Notae* qui complètent, en quelque sorte, la ponctuation. Elles consistent en traits placés au-dessus des noms propres, imprimés avec une initiale minuscule. Un trait simple indique que le nom est celui d'un homme, d'une femme, voire d'un dieu ou d'une déesse, d'un cheval, d'un chien ou d'un autre animal. Il n'est employé que pour les noms d'individus, et non pas pour des groupes ou des espèces. C'est ainsi que dans le *Poetae Graeci principes*, au vers 282 du chant XVII de l'*Odyssée*, Argos, le chien d'Ulysse, qui reconnaît son maître après vingt ans d'absence et lui manifeste sa joie, a droit à un trait au-dessus de son nom, alors que les chiens qui rôdent en bandes sur les champs de bataille, autour de Troie, n'y ont pas droit!

Surmonté d'un point, le trait indique que le nom propre est celui d'une race (*gens*), d'un peuple (*populus*) ou d'une ville (*urbs*). Surmonté de deux points, il indique qu'il s'agit d'une montagne (*mons*); de trois points d'une mer (*mare*), d'un fleuve (*fluvius*) ou d'une source (*fons*).

Estienne a utilisé ces signes dans un certain nombre d'éditions. On les retrouve aussi dans les notes manuscrites dont il a constellé son exemplaire de l'édition aldine des *Argonautiques*, et dans l'édition qu'il a donnée en 1574 de ce poème. Mais ces *Notae sibi peculiares* n'ayant pas eu le succès qu'il en espérait, il ne tarda guère à y renoncer et à en revenir à la majuscule initiale pour marquer les noms propres. Toutefois, notons-le, sa tentative sans lendemain montre bien le souci qu'avait cet imprimeur (qui était en même temps un humaniste) d'aider le lecteur, par la ponctuation et par d'autres artifices typographiques, et de recourir à tous les moyens pour l'empêcher de s'égarer quand il lisait un texte grec ou latin.

πρῶτα πέλοψ, τοῦ καὶ πρ' αἵματος εὐχετόνται. 360  
 18 Ἐστ' δὲ τις ἀκρὴ ἐλίχης κατ' ἐναντίον ἀριτοῦ,  
 πάντοθεν ἠλίβατος. καὶ μιν καλέουσι κάραμβιν.  
 τῆς κεν ὑπὲρ βορέας προχίζονται ἄελλαι.  
 ὡς μάλ' ἀμπέλαιος τετραμμένη ἀεθέρι κῦρφ.  
 τήνδε προχίζαντι, πλὺς παρακέκλιται ἡδὴ  
 αἰγιαλός. πλέος δ' ἐπὶ πείρασιν αἰγιαλοῖο  
 αἰκτῆ ἐπὶ προβλήτι ῥοαὶ ἄλυσος πταμοῖο  
 θεινὸν ἐρούγονται. μετὰ τὸν δ' αἰχίρροος ἴρις  
 μειότρος λυκῆσιν ἐλίεεται εἰς ἄλλα δίναις.  
 κείθεν δὲ προτέρωσε μέγας καὶ ὑπεύροχος ἀγῶν 370  
 ἐξάνεχθ' γαίης. ἐπὶ δὲ σῶμα θερμώδοντος  
 κόλπῳ ἐν αὐδιόωντι θεμισκῦρειον ἐπ' ἀκρην  
 μύρεται, κῦρῆς διακειμένος ἢ πείροιο.  
 19 Ἐνθάδε δοίαντος πεδίον. χεδόθεν δὲ πόλις  
 καὶ ἀμύρονίδων. μετὰ τὸν σιμυρόνται ἀνδρῶν

Carambis.  
 4  
 Alyis.  
 Iris.  
 Ancon.  
 Thermodon.

4. Chant II, vers 359 à 374. Dans le texte imprimé comme dans les notes marginales, les noms propres sont surmontés par les *notae sibi peculiare* imaginées par Estienne pour préciser leur nature. Le trait surmonté de 2 points indique que Carambis est une montagne, surmonté de 3 points que l'Halys, l'Iris et le Thermodon sont des fleuves, surmonté d'un seul point, en bas de la page, que les Chalybes sont un peuple. Estienne semble avoir hésité pour Ancon: il a reporté, en lettres latines, le mot, qui signifie la couche, dans la marge, puis doutant vraisemblablement que ce soit un nom géographique, ne l'a surmonté d'aucun signe. En fait, c'est le nom d'un promontoire de la côte méridionale de la mer Noire (comme Ancône, en Italie!).

**LE SORT DE LA BIBLIOTHÈQUE D'HENRI ESTIENNE**

Henri Estienne possédait à Genève, dans le quartier de Rive (à peu près là où se trouve aujourd'hui la Rue Robert Estienne), une grande et belle maison<sup>9</sup>. C'est là qu'il conservait sa très riche bibliothèque, en partie héritée de son père. Il n'y laissait entrer personne, pas même son gendre, l'helléniste Isaac Casaubon. A la fin de sa vie, errant et divaguant à travers les Allemagnes, ayant en partie perdu la raison, il

avait abandonné sa femme, sa demeure, sa bibliothèque, son imprimerie. Ses créanciers avaient commencé à s'approprier ses livres, pour les vendre et récupérer leurs prêts. On pressait le Conseil d'agir. Le 3 octobre 1597, il prit une décision dont voici le libellé:

«Henri Estienne, bourgeois. Messieurs estant bien informés dès plusieurs années, Henri Estienne absente la ville sans légitime occasion, negligé ses affaires et dissipe

ses facultés desjà fort diminuées, abandonnant sa vocation et laissant sa famille en grande nessesité, et au grand mescontentement de ses créanciers et scandale public, et à la perte de plusieurs bons livres et autres marchandises en la maison et magasin d'iceluy, ayans aussi veu et considéré le testaments de feu Robert Estienne, leur bourgeois, par lequel il auroit très instamment defendu et prohibé aud. Henry son fils de rompre le train de son imprimerie de laquelle il auait pleu à Dieu se servir pour le bien et utilité de son Eglise et avancement des bonnes lettres, comme plus amplement est porté par led. testament et clauses comminatoires y contenues, se ramentevant aussi les sommations et commandemens, cy devant à luy faits de leur part et par luy mesprisées. A ces causes par trop notoires et en execution dudit testament et pour l'interest tant publique que de sadite famille et creanciers, ont arresté que les biens et faculté dudict Henry Estienne soient annotez et inventorisés par autorité du Sr Lieutenant et avec fidele estimation pour en après estre les meubles et ustensiles de maison remis et laissés à la femme d'iceluy, laquelle s'en devra charger par serment et par mesme moyen les livres, presses, fontes, caractères et tous instrumens de lad. imprimerie remis à Paul Estienne, leur citoyen, et fils dudict Henry, auquel est très expressement commandé de reprendre et soigneusement continuer le train de lad. imprimerie, suyvant la volonté testamentaire de sondict ayeul et sans aucune interruption et à peyne d'y estre plus avant pourveu selon que requis sera.»<sup>10</sup>

Quatre mois plus tard, Henri Estienne mourait à Lyon. Il ne semble pas que les décisions du Conseil aient été exécutées de manière rigoureuse. Les créanciers continuèrent à piller la bibliothèque et à s'en approprier les livres. Tant et si bien que tout fut vendu et dispersé. L'Apollonius qui fait l'objet de cette étude et qui, certainement, s'y trouvait, a été victime de cette dispersion. Il n'a resurgi et été identifié que quatre siècles plus tard, et il a fait retour à Genève, où il se trouvait dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ! Il y rejoint les quelques restes de la bibliothèque d'Henri Estienne qui s'y trouvent encore : un exemplaire annoté par lui, en vue d'une réédition, du *Dictionarium seu Latinae linguae Thesaurus* publié à Paris, en 1543, par Robert Estienne, à la Bibliothèque publique et universitaire ; une édition annotée par lui de son *Thesaurus linguae graecae*, à la Bibliotheca Bodmeriana (Cologne) ; un exemplaire du *Lexicon graeco-latinum* de Jean Crespin, dans l'édition de 1534, portant, sur le dernier feuillet, la mention « εκ της του Ερρικου Στεφανου Βιβλιοθηκης » (dans la magnifique calligraphie d'Estienne, mais écrit sans accents), chez le soussigné ; quelques manuscrits médiévaux et probablement quelques autres livres à la Bibliothèque publique et universitaire. C'est une aubaine que le retour à Genève de l'Apollonius de Rhodes annoté en 1568<sup>11</sup> !

## JASON ET MÉDÉE NAVIGUENT SUR LE LÉMAN !

Il y a une autre raison de se réjouir que la Bibliothèque publique et universitaire ait complété par ce précieux manuscrit les autres éditions d'Apollonius, anciennes et récentes, qu'elle possède. Les *Argonautiques*, en effet, sont le premier texte littéraire à évoquer le paysage qui est le nôtre !

A Alexandrie, au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, on n'avait que des connaissances vagues et incertaines sur l'intérieur de l'Europe, dont on ne connaissait bien que le versant méditerranéen et, moins bien, les côtes atlantiques. Elle était couverte pour la plus grande partie de forêts inextricables, et l'on n'en avait guère repéré que les cours d'eau. Un peu comme cela a été le cas, de nos jours, pour l'Amazonie ou l'Afrique équatoriale. Certes quelques voies commerciales étaient balisées et connues. Ainsi celle par laquelle l'étain des îles Cassitérides parvenait à la Méditerranée : elle remontait la Seine jusqu'à Châtillon (où le fameux vase de Vix a été trouvé), puis, par la Saône et le Rhône, après une brève rupture de charge, elle parvenait au golfe du Lion. Les explorations maritimes du Massaliote Pythéas, contemporain d'Apollonius de Rhodes, avaient révélé un peu de la façade atlantique du continent, mais l'intérieur était, pour la plus grande part, *terra incognita*.

Directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, Apollonius disposait du peu d'informations que les géographes avaient rassemblées. Informations, à vrai dire, vagues et confuses, comme on va le voir en suivant l'itinéraire de retour des Argonautes tel que le décrit Apollonius. Du pays des Colques, au pied du Caucase, ils rangent la côte méridionale du Pont Euxin (notre mer Noire), gagnent les bouches du Danube, remontent ce fleuve, qui portait en grec le nom d'Ἰστρος, et atteignent... la mer Adriatique à la hauteur de l'Istrie (en grec Ἰστρία), péninsule qui se situe entre Trieste et Fiume !). Cet itinéraire fantaisiste repose sur l'analogie des noms : Ἰστρος - Ἰστρία !

Après avoir exploré les côtes de l'Adriatique jusqu'à la hauteur des monts Acrocérauniens et de Corcyre, ils mettent le cap sur le Nord, atteignent les bouches du Pô (en grec Ἡριδάνος) et le remontent jusqu'à son confluent avec le Rhône (Ῥοδανός). Les voici au pays des Celtes et des Ligures, avec ses lacs tempétueux où le Rhône prend sa source pour s'écouler dans trois directions : vers l'Atlantique, le Golfe de Sardaigne (notre golfe du Lion) et l'Adriatique. La similitude des noms (Ἡριδάνος, Ῥοδανός, Ῥήνος) explique sans doute cette confusion. On notera toutefois qu'on avait connaissance, à Alexandrie, de ce grand « château d'eau » que constituaient, au centre de l'Europe, les Alpes et leurs lacs, d'où les eaux s'écoulaient vers la mer du Nord, le golfe du Lion et l'Adriatique (mais sans doute ignorait-on qu'une petite partie de ces eaux s'écoulait vers le Danube et la mer Noire).

Après avoir navigué sur ces lacs, les Argonautes descendent le Rhône, qui se jette par sept bouches dans la mer de Sardaigne, et font relâche aux îles Stoechades, nom par lequel les Grecs de Massalia désignaient les îles d'Hyères. Il leur reste encore de longs trajets à parcourir, et beaucoup d'aventures, avant de regagner Iolkos, en Thessalie, d'où ils étaient partis.

Le trajet décrit par Apollonius fait donc passer les Argonautes par le Léman et la rade de Genève, où le lac rend sa liberté au Rhône. Sans doute ignorait-on, à Alexandrie, que, de Genua (nom que portait alors notre ville, dont la forme Genava / Genève est une forme adjective)<sup>12</sup> à Seyssel, le Rhône n'est pas navigable. Mais cela n'interdit pas

## Appendice I

### Description sommaire de l'édition aldine des Argonautiques annotée par Henri Estienne

Le volume a été relié à l'époque moderne, en maroquin vert. Sur le plat, la marque des Aldes, une ancre dont la verge est entourée d'un dauphin. La reliure est très soignée. Au dos, au-dessous du titre *Apollonius Rhodius*, la mention Not. Mss ALDI 1521: le propriétaire qui a fait relier le livre avait conscience de l'importance des notes manuscrites qu'il contient, mais n'en avait pas identifié l'auteur. Il en va de même pour le catalogue d'un marchand, dont les lignes réservées à ce livre indiquent: «*This valuable copy appears to have belonged to a Greek scholar in 1568, who has covered the margins with his notes and emendations of the text in an elegant hand. He also added Ms. Indices and the six pages of corrections of errata in the Aldina and Frankfort Editions given by Hartung in his translation printed at Basle in 1550.*» L'auteur de cette note, très précise, n'a pas vu – ou pas cherché à comprendre qui pouvait bien être l'auteur des notes manuscrites. Il a seulement constaté qu'elles émanaient d'un «*Greek Scholar*» et qu'elles étaient d'une écriture élégante<sup>13</sup>.

Rappelons-le: ce précieux livre a été acheté par M. Willems, et vendu par lui à la Bibliothèque publique et universitaire, ce qui a permis à l'ouvrage de réintégrer Genève, d'où il était «parti» lors du pillage de la bibliothèque d'Henri Estienne.

Dès la page 3, et sur toutes les pages, au nombre de 225, dans les marges, se succèdent les notes d'Henri Estienne. Pour l'essentiel, elles résultent du travail qu'il a dû entreprendre pour préparer son édition de 1574. Le texte même des *Argonautiques* occupe les pages 5 à 104 (cette dernière page n'étant pas numérotée). Estienne a numéroté les vers, reporté dans la marge extérieure les noms propres pour préparer l'index intitulé *In Apolloniis Argonautica Index*, qui figure, en annexe, à la fin du volume, noté les épisodes traités dans le texte, ce qui forme une sorte de résumé en prose du poème. Le même travail est attesté dans les marges des pages 105 à 225, qui contiennent les scholies auxquelles est rattaché un autre index, également annexé au volume, et intitulé: *Index autorum et versuum, qui é veterib. poetis in scholiis in Apollonii Argonaut. citantur*. Il contient 9 pages et, à la fin, le mot *τελος*, suivi de la date 1568 Cal. Martii, *θες χαριτι*.

d'imaginer – il est vrai que nous sommes au niveau du mythe et de la mythologie – que si un de nos ancêtres avait contemplé le Léman du haut du Signal de Bougy, il aurait vu, un jour, passer la Nef Argo ayant à son bord Jason, Médée et la Toison d'or!

Le moment est venu de conclure. En acquérant l'édition aldine d'Apollonius qui fait l'objet de cette étude, la Bibliothèque publique et universitaire a eu le double mérite de rapatrier à Genève un témoin impressionnant de la science d'Henri Estienne, et une édition précieuse du poème antique par lequel le paysage des Alpes et de la région genevoise apparaît, pour la première fois, dans la littérature.

On constatera donc que, dans le volume tel qu'il figurait, très vraisemblablement, dans la bibliothèque d'Henri Estienne, ces deux index étaient reliés au texte de l'édition aldine. Était-ce aussi le cas pour le troisième index, imprimé et non pas manuscrit, qui les suit (*Correcta quae in utraque editione, tam Aldina quam Francofordiam, perperam legebantur*)? C'est possible, mais non pas certain.

On constatera enfin que les notes manuscrites d'Henri Estienne ne comportent pas de conjectures destinées à améliorer le texte.

## Appendice II

### Description sommaire de l'édition d'Henri Estienne ([Genève] 1574) des Argonautiques

C'est un *in-4°* comportant 4 feuillets (page de titre comprise) et 240 pages. Chaque chant (il y en a 4) est précédé d'un bandeau et commence par une initiale. L'épître dédicatoire commence aussi par une initiale. Sur la page de titre se trouve la marque à l'Olivier correspondante au n° 21 de Schreiber. Le texte (en corps moyen) est entouré par les scholies (en petit corps). Il occupe les pages 1-231. L'épître dédicatoire à Gerhard Falkenburg compte, au recto comme au verso, trois feuillets. Sur la page 232, Estienne a imprimé un hymne, intitulé *Διόνυσος ἢ λησταί*, dont il affirme qu'on le trouve sur le manuscrit parisien (*Parisinus Graecus* 2729, XV<sup>e</sup> siècle, ou *Parisinus Graecus* 2727, également du XV<sup>e</sup> siècle). Les pages 233 à 240 contiennent les *In Apollonii Argonautica annot. Henr. Stephani*, imprimées en petit corps. Dans ses annotations, Henri Estienne propose des conjectures, qu'il n'a pas introduites dans le texte. Les éditeurs modernes les ont, pour la plupart, adoptées. Elles montrent avec quelle sûreté et quelle ingéniosité Estienne connaissait la langue grecque.

Si nous ne nous appesantissons pas, dans cette étude, sur les questions purement philologiques, c'est pour la raison qu'elles ne sauraient avoir place dans *Genava*!



## Notes :

- 1 «Honnorable homme Robert Estienne, natifz de la ville de Parys», a été inscrit le 13 novembre 1550 sur le *Livre des Habitants* de Genève (publ. par Paul-E. GEISENDORF, t. I, Genève, Droz, 1957, p. 9). Il avait été précédé, le 19 juin de la même année (*Ibid.*, p. 5), par son «facteur», Thomas Courteau, natif de Sergy en Tardenois. Robert Estienne était accompagné de sa famille et avait fait transférer à Genève sa bibliothèque et le matériel de son imprimerie, comprenant un jeu de matrices du bel alphabet connu sous le nom de «Grecs du Roi», dessiné par le calligraphe crétois Vergèce qui travaillait dans le cadre de la bibliothèque royale de Fontainebleau. Claude Garamond en avait gravé les poinçons. Les «Grecs du Roi» sont un chef-d'œuvre typographique de la Renaissance. On a accusé à tort Robert Estienne d'avoir transféré les poinçons à Genève. En fait, il n'y avait apporté que des matrices, exécutées à partir des poinçons. Ceux-ci avaient été confisqués par la justice, et on ne les a retrouvés qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Les fontes exécutées à partir des matrices ont été utilisées par les Estienne (Robert, Henri, Paul) et par leurs successeurs (les Chouet) jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Leur utilisation était malaisée: les caractères ne représentaient pas des lettres mais des ligatures de plusieurs lettres, ce qui exigeait des casses de très grandes dimensions et posait de sérieux problèmes lors de la redistribution des caractères dans ces casses. Ce n'est pas ici le lieu de traiter en détail des problèmes posés par le fait qu'à Paris, on ne disposait pas des «Grecs du Roi» alors qu'on en disposait à Genève. A la suite de pressions de plus en plus menaçantes, Genève se décida à restituer les matrices qu'elle détenait, matrices à partir desquelles les Bénédictins de Saint-Maur ont imprimé à Paris les *Acta Martyrum*, la *Gallia Christiana* et plusieurs autres éditions.
- 2 Sur les relations entre Ulrich Fugger, d'Augsbourg, et Henri Estienne, que ses éditions de 1566 à 1568 désignent sous l'appellation de «*Henricus Stephanus illustris viri HULDRI-CHI FUGGERI typographus*», voir en particulier Eric-Hans KADEN, «Ulrich Fugger et son projet de créer à Genève une "librairie publique"», *Genava*, n.s., t. VII, 1959, pp. 127-136, et Henri DELARUE, «A propos du différend Ulrich Fugger - Henri Estienne en 1561» in *Mélanges offerts à M. Paul-E. Martin*, Genève, 1961, pp. 497-502.
- 3 La preuve qu'il a aussi utilisé cette édition princeps est la mention qu'il en fait dans les *Annotationes* de son Apollonius de 1574.
- 4 Cf. Ulrich BREMME, *Buchdrucker und Buchhändler zur Zeit der Glaubenskämpfe, Studien zur Genfer Druckgeschichte 1565-1580*, Genève, Droz, 1969, pp. 29-30
- 5 Registre du Consistoire, XXVII, 1570, p. 158. Texte cité d'après les Extraits des registres du Consistoire, 1541-1814, volume hectographié de A. Cramer, p. 168. Le texte original, fidèlement copié par A. Cramer, se trouve à la p. 136 du t. XXVII (1570) du Registre conservé aux Archives d'Etat de Genève. Lors d'une seconde comparution pour la même affaire, Estienne est également renvoyé «au jugement de Dieu».
- 6 Sur les relations entre Henri Estienne et Laurent de Normandie, on consultera en particulier H.L. SCHLAEPFER, «Laurent de Normandie», in *Aspects de la propagande religieuse*, Genève, Droz, 1957, pp. 176-230. Notons au passage que Laurent de Normandie, originaire de Noyon, comme Calvin, est un des personnages les plus importants de la Genève réformée. Il y a tout lieu de penser que c'est grâce à

lui que Calvin a su distinguer de l'usure le prêt à intérêt, grâce auquel de nouvelles richesses sont créées dont il est légitime que le prêteur reçoive, sous forme d'intérêt, sa part. Cette distinction est à l'origine du fait que les peuples protestants se sont mieux adaptés au capitalisme naissant que les peuples catholiques.

- 7 Voir les lettres d'Henri Estienne n<sup>os</sup> XII et XXIII à Crato von Kraftsheim, in F. PASSOW, *Opuscula Academica*, Leipzig 1835, pp. 420-421 et 332-335
- 8 Dans les notes en fin de volume pour les *Poetae principes* et au dos de la page de titre pour l'*Anthologia*
- 9 Dans les lignes fort émouvantes qu'il consigne dans ses *Ephémérides* (édit. Joh. RUSSELL, Oxford, 1850, pp. 90-91), le jour où il apprend, à Montpellier, la mort d'Henri Estienne, son beau-père, Casaubon, écrit: «*Lugduni obiit ó μακαρίτης, procul domo, tanquam aliquis άνέστιος, qui domum Genevae amplam habebat [...]*».
- 10 AEG, Registre du Conseil 1559, f<sup>o</sup> 209 v.
- 11 Ces titres sont tirés de la gibernière de ma mémoire, et le temps m'a manqué pour les contrôler. Il serait intéressant de procéder à une recherche systématique, à la BPU, au Musée historique de la Réformation, éventuellement à la Société de Lecture, à laquelle ont été données ou léguées de vieilles bibliothèques de famille, sur ce qui subsiste de la bibliothèque d'Henri Estienne à Genève. A première vue, le *Nouveau Testament grec* annoté par Théodore de Bèze, qui se trouvait encore il y a une soixantaine d'années dans la bibliothèque Lullin de Châteauevieux à Chouilly, et qui a été acheté peu avant la guerre par la BPU ou par le Musée historique de la Réformation, doit provenir de la bibliothèque d'Henri Estienne, qui a imprimé ce texte en 1589, plutôt que de celle de Théodore de Bèze, dont on sait qu'achetée par Jean Palludius pour le compte de la famille Zastrizly, elle a été transportée en Moravie, d'où elle semble avoir disparu, dispersée sans doute, pendant la guerre de Trente Ans.
- 12 Il en va de même pour le couple Genua / Genova.
- 13 L'écriture d'Henri Estienne a fait l'objet d'une note très précise, et fondée, de L. CLÉMENT, dans son livre sur *Henri Estienne et son œuvre française*, Paris, 1898. Sa calligraphie grecque (pour laquelle Vergèce lui avait donné des conseils) et sa calligraphie latine (dont on trouve un bel exemple annexé par RENOARD dans ses *Annales de l'Imprimerie des Estienne*, Paris, 1843, Reprint Slatkine, Genève, 1971, en face de la p. 368) sont aisément reconnaissables. On les retrouve, sans problème, dans les notes de l'édition aldine d'Apollonius de Rhodes acquise par la Bibliothèque publique et universitaire.

## Crédit photographique :

Bibliothèque publique et universitaire, Genève,  
photos J.-M. Meylan